

SEANCE DU JEUDI 18 MARS 2021 à 19 h
--

Présents : Mesdames BRODIER Héloïse, CODACCIONI REYNAUD Elodie, LINDEMANN SANTARELLI Karine, MARSEILLES Françoise, MOSNIER Cécile, Messieurs BAUVY Jérémy, COSTILHES Alain, FONLUPT Alexandre, LEBEAU Gaël, MARNEAU Michel.

Date de convocation : 10 MARS 2021

Secrétaire de séance : Monsieur MARNEAU Michel

ORDRE DU JOUR

Madame la Maire demande à l'assemblée d'inverser l'ordre du jour et de commencer par « l'adressage » :
aucune objection

1/Adressage : proposition des choix de noms des rues, chemins, impasses.

Monsieur Gaël LEBEAU, responsable de la cellule chargée de cette proposition d'adressage, présente à l'assemblée un diaporama de ces choix.

(chef du projet : Gaël LEBEAU ;

participants : Elodie CODACCIONI REYNAUD, Alexandre FONLUPT, Françoise MARSEILLES, Michel MARNEAU)

- A la première diapo, « choix du type de numérotation », Madame Héloïse BRODIER précise qu'elle votera CONTRE le type de numérotation retenu (métrique).
- Présentation du diaporama avec les noms de rues, chemins, impasses : copie jointe sous forme numérique sans commentaires particuliers ; quelques changements par rapport au projet initial.

2/ Opération Travaux de voirie sur chemins communaux (enrobé à froid)

Une équipe se mettra en place fin avril début mai.

Location de la dameuse à Courpière (récupérée par Alain COSTILHES).

Date de réalisation à déterminer lors de la prochaine réunion du conseil

3/ questions diverses

- Débroussaillage : une convention est à renouveler en précisant les dates d'intervention. L'an dernier, cette opération a eu lieu à l'automne ; il semble que cette période est moins préjudiciable pour la biodiversité. Affaire à suivre

Locations des gîtes : compte-tenu de la pandémie, il est décidé à l'unanimité :

- de bloquer la location du gîte 102. Celui-ci servira à entreposer la literie à changer après chaque location dans le gîte restant ouvert (103). Voir avec Olivier SANTARELLI pour le démontage des inserts de cheminée.
- de renouveler avec la société ANTARES le grand ménage du début des locations et la proposition de ménage suite chaque location.
- de renouveler avec l'ESAT la lessive de la literie avant le début des locations.
- de faire l'achat d'un téléphone portable dont le numéro sera communiqué à la centrale de réservation pour l'accueil des vacanciers.

Il sera nécessaire de faire un double des clés (boîte aux lettres et gîtes). Prévoir un endroit où ces clés et le téléphone seront entreposés pour que les conseillers puissent les récupérer (boîte aux lettres de la mairie).

Un planning avec les conseillers chargés de l'accueil sera établi avant les premières réservations.